

Tourriers, le 23 septembre 2021



## Analyse budgétaire rétrospective et prospective et soutenabilité du Plan prévisionnel d'investissement

Restitution finale : de la santé budgétaire actuelle au plan d'actions pour respecter la trajectoire budgétaire du mandat

# Sommaire

1	2		
Analyse budgétaire rétrospective (2017-2020)	Revue des hypothèses de prospective (2021-2026)	3	
	Résultats de la prospective pour le mandat	Leviers d'action pour respecter la trajectoire	

# 1

Analyse budgétaire  
rétrospective (2017-2020)

## Préambule

- L'analyse budgétaire a été réalisée après consolidation des budgets
  - Budget Principal (BP)
  - ZAE Villejésus
  - ZAE Chenon
- Elle couvre les exercices 2017 à 2020 (post fusion)
- Objectifs :
  - Apprécier la santé budgétaire de la Communauté de communes
  - Disposer des données d'entrée pour la prospective de référence
- Fil conducteur :  
niveaux d'épargne -> désendettement // investissement -> fonds de roulement

## Clés pour l'analyse des budgets publics – 1/2

+	Totalité des recettes réelles de fonctionnement	
-	Totalité des dépenses réelles de fonctionnement	Hors charges financières
=	<b>Epargne de gestion</b>	
-	Produits exceptionnels	Correction des éléments non récurrents
+	Charges exceptionnelles	
=	<b>Epargne (de gestion) courante</b>	Idem hors éléments non récurrents

L'**épargne de gestion** correspond au montant maximum mobilisable par la collectivité pour :

- assumer le passé, en remboursant ses dettes et arriérés
- et préparer l'avenir (en renouvelant son patrimoine et finançant son développement)

L'épargne courante est corrigée des éléments « non récurrents », c-à-d exceptionnels, pour être plus représentative d'un exercice moyen pérenne.

L'épargne de gestion doit être positive (sous peine de mise sous tutelle du Préfet) et stable, voire légèrement croissante.

## Clés pour l'analyse des budgets publics – 2/2

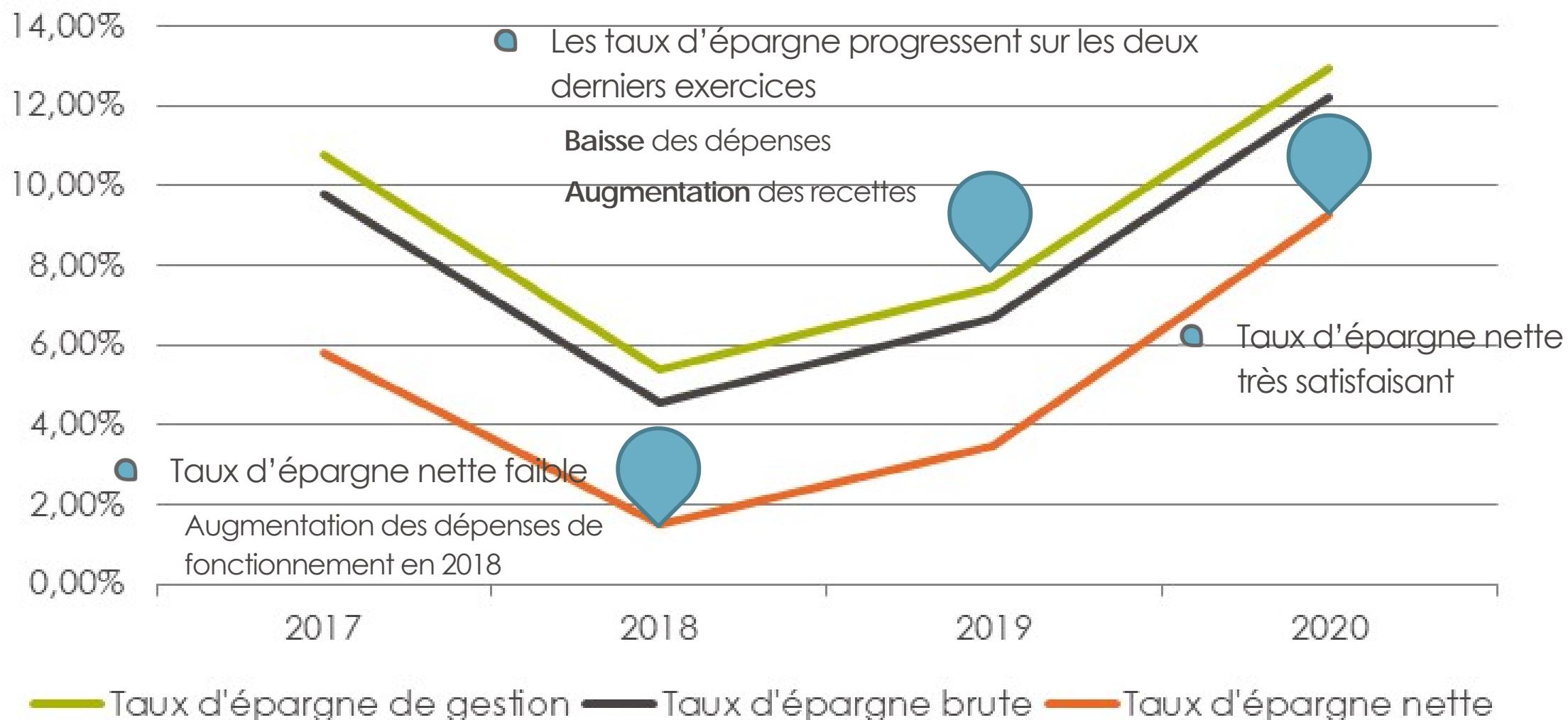
Epargne de gestion		
-	Charges financières	Intérêts de la dette
=	<b>Epargne brute (ou Capacité d'Autofinancement brute)</b>	
-	Charges de remboursement des emprunts	Capital (annuités) de la dette
=	<b>Epargne nette (ou Capacité d'Autofinancement nette)</b>	

L'**épargne brute** répond à la question « Que reste-t-il dans la caisse quand la collectivité a encaissé tous ses produits de fonctionnement et payé toutes ses charges de fonctionnement y compris les intérêts d'emprunt ? ».

L'**épargne nette** mesure la capacité de la collectivité à financer une partie de l'investissement avec son épargne, une fois les dépenses obligatoires (dette) effectuées. L'épargne nette doit être positive pour pouvoir financer de nouveaux investissements.

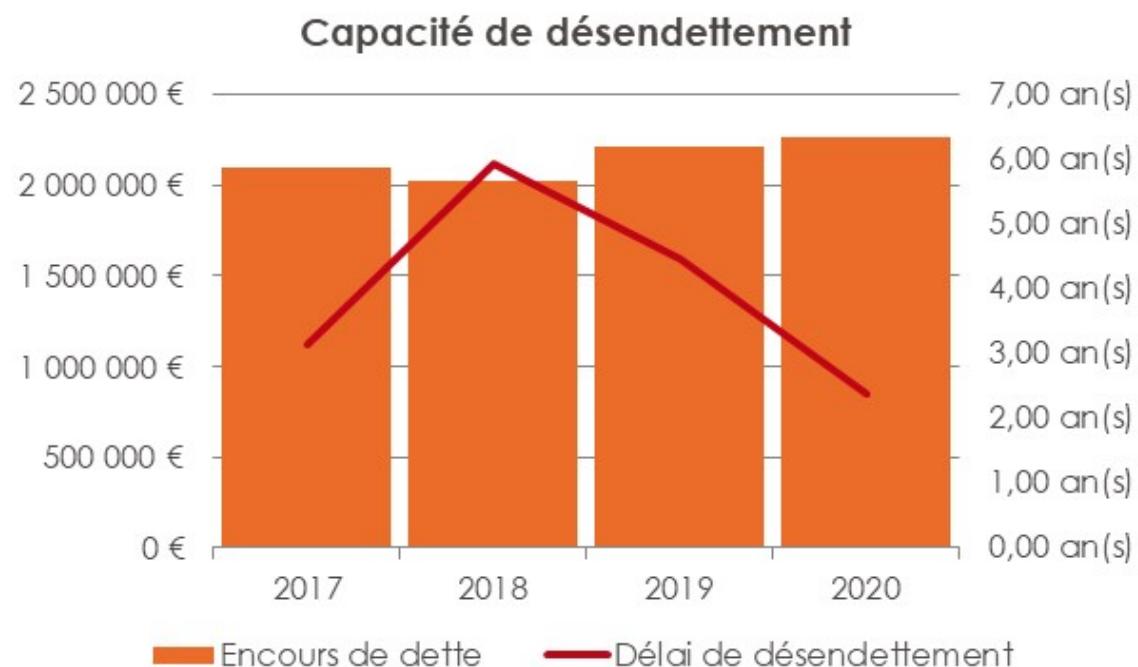
## Taux d'épargne

### Taux d'épargne (en % des RRF)



# Capacité de désendettement

CC Cœur de Charente	2017	2018	2019	2020
Encours de dette	2 098 148	2 020 017	2 207 433	2 267 403
Epargne brute	668 487	341 382	495 403	955 555
Délai de désendettement	3,14 an(s)	5,92 an(s)	4,46 an(s)	2,37 an(s)



- L'encours par habitant est faible (98 €/hab à fin 2020) mais en légère augmentation
- Un délai de désendettement bon et qui s'est réduit sur la période

# Financement des investissements

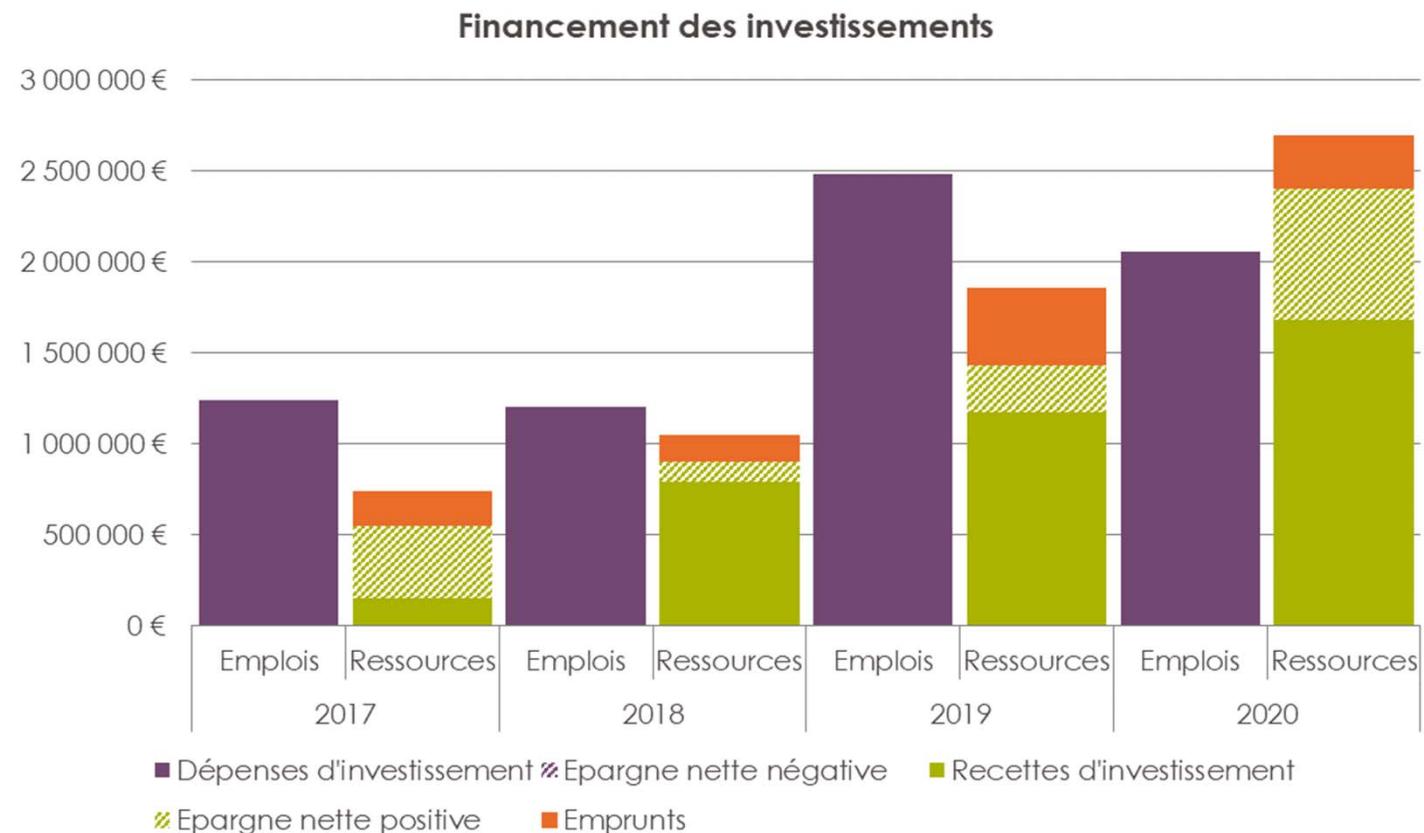
CC Cœur de Charente	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'investissement	1 236 658	1 203 042	2 479 663	2 056 165
Epargne nette négative	0	0	0	0
Recettes d'investissement	152 323	786 702	1 175 300	1 680 590
Epargne nette positive	396 103	112 918	257 289	723 971
Emprunts	186 323	150 333	425 530	291 554

- Des emplois largement supérieurs aux ressources jusqu'en 2019
 

Les ressources ne couvrent que 60% des emplois en 2017 et 75% en 2019
- Emprunt en 2020 évitable
 

les recettes d'investissement et l'épargne nette couvrent les dépenses d'invest.

décision d'opportunité pour bénéficier des taux bas



# Fonds de roulement

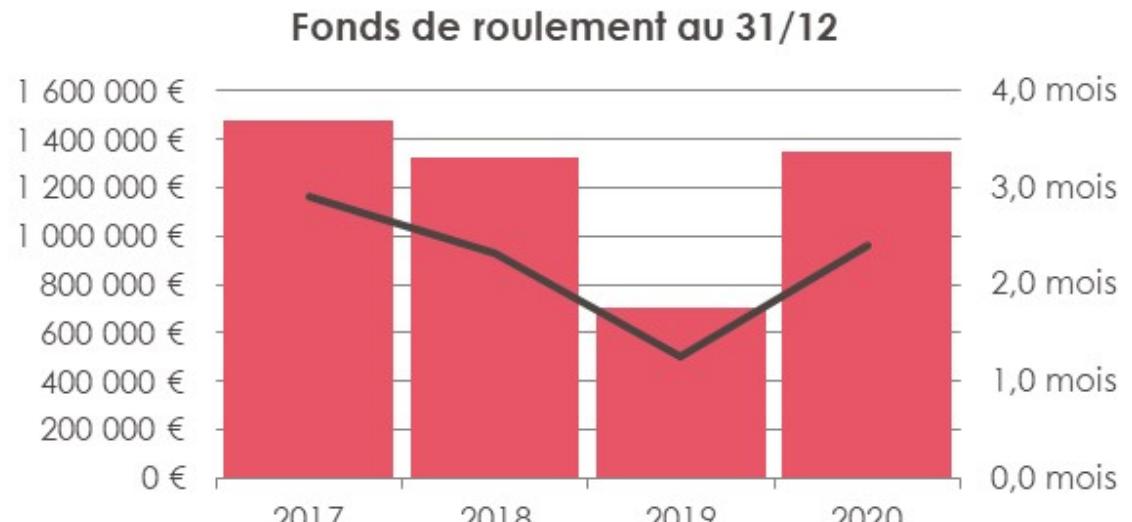
- Une baisse du fonds de roulement en 2018 et 2019

dû à l'**insuffisance des autres sources de financement de l'investissement** (fortes dépenses, faibles recettes et niveau d'emprunt insuffisant pour compenser)

- Un bon niveau de fonds de roulement sur la période

1,25 mois de DRF en 2019

supérieur à 2 mois les autres années



- Sur l'axe de droite, l'équivalence en mois de Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)
- Représentation de la trésorerie disponible

Une très bonne situation financière à fin 2020, qui permet d'aborder sereinement la période 2021-2026 et un besoin d'investissement important.

# 2

Revue des hypothèses de  
prospective (2021-2026)

# Préambule

- Périmètre correspondant après consolidation des budgets
  - Budget Principal (BP)
  - ZAE Villejésus
  - ZAE Chenon
- Analyse prospective (2021-2026)
  - Financement des investissements
  - Test de résilience sur l'investissement
- Données d'entrée
  - Application de la réforme de la fiscalité locale
  - Hypothèses financières
  - Plans prévisionnels d'investissement et de fonctionnement

# Hypothèses retenues en Fonctionnement - Recettes

## ● Recettes de fonctionnement

- Application de la réforme de la TH
  - suppression de la TH sur rés. ppales. en 2021
  - conservation de la TH sur rés. secondaires. et compensation par l'Etat
- TFB, TNFB, CFE, FPZ et TEOM
  - Application des nouveaux taux votés en 2021
  - Puis stabilité jusqu'en fin de mandat
- Réduction des impôts de production (CFE et FPZ) compensée par l'Etat (base 2020)
- Montée en puissance attendue de l'IFER (éolien) de 2023 à 2026 (+ 257 950 € en 2026)
- Stabilité des produits pour services rendus aux usagers (retour à la valeur 2019 en 2021)
- Autres produits de gestion courante (chap. 075) : + 2 %/an

Taux applicables	TFB	5,33%
	TFNB	11,00%
	CFE	3,93%
	FPZ	26,45%
	TEOM	12,96%

## ● Intégration des recettes de fonctionnement des services nouveaux

## ● Intégration des recettes de fonctionnement induites par le PPI

# Hypothèses retenues en Fonctionnement - Dépenses

## ● Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général (chap. 011) : +1 %/an
  - Et contribution ponctuelle en 2022 à SNCF pour la gare ferroviaire de Vars
- Charges de personnel (chap. 012) : +1,2 %/an
- Autres charges de gestion courante (chap. 065) : 0 %/an (stable)
  - Sauf supplément de 30 k€ de contribution au SDEG en 2022 (déploiement du THD)

## ● Intégration des dépenses de fonctionnement des services nouveaux

## ● Intégration des dépenses de fonctionnement induites par le PPI

## Les services nouveaux (Dépenses)

	Réf. Interne	Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges de fonctionnement nouvelles		Charges à caractère général nouvelles (011)	48 373	12 578	17 287	21 620	21 620	21 620	21 433
		Chef de projet PVD (à partir 2ème semestre 2021)	187	560	560	560	560	560	373
		Service ADS (2ème trimestre 2022)		1 125	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
		Service « bâtiments, espaces verts » (ZAE, nouveaux équipements...)		6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
		Chargé de communication	187	560	560	560	560	560	560
		Redevance versée sur la collecte des déchets spéciaux		4 333	8 667	13 000	13 000	13 000	13 000
		Participation à SNCF pour gare ferroviaire de Vars	48 000						
		Charges de personnel nouvelles (012)	25 000	135 250	146 500	151 000	151 000	151 000	133 333
		Chef de projet PVD (à partir 2ème semestre 2021)	17 667	53 000	53 000	53 000	53 000	53 000	35 333
		Service ADS (2ème trimestre 2022)		33 750	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
		Service « bâtiments, espaces verts » (ZAE, nouveaux équipements...)		26 500	26 500	26 500	26 500	26 500	26 500
		Chargé de communication	7 333	22 000	22 000	26 500	26 500	26 500	26 500
		Charges de gestion courante nouvelles (065)	0	30 000	0	0	0	0	0
		Hausse de contribution versée au SDEG (déploiement du THD)		30 000					
Total charges de fonctionnement nouvelles			73 373	177 828	163 787	172 620	172 620	172 620	154 767

## Les services nouveaux (Recettes)

	Réf. Interne	Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Recettes de fonctionnement nouvelles		Produits des services, du domaine et ventes nouveaux (70)	22 117	66 352	66 352	53 560	53 560	53 560	35 707
		Chef de projet PVD (à partir 2ème semestre 2021)	17 853	53 560	53 560	53 560	53 560	53 560	35 707
		Service ADS (2ème trimestre 2022)		à définir					
		Service « bâtiments, espaces verts » (ZAE, nouveaux équipements...)							
		Chargé de communication	4 264	12 792	12 792				
		Autres produits de gestion courante nouveaux (75)	0	0	0	0	0	0	0
		Chef de projet PVD (à partir 2ème semestre 2021)							
		Service ADS (2ème trimestre 2022)							
		Service « bâtiments, espaces verts » (ZAE, nouveaux équipements...)							
		Chargé de communication							
		Total recettes de fonctionnement nouvelles	22 117	66 352	66 352	53 560	53 560	53 560	35 707

# Hypothèses retenues - Investissement

- Intégration des montants exacts prévus en dépenses et recettes
  - Toutes subventions connues au 31 juillet 2021 incluses
  - Le FCTVA est modélisé annuellement (taux de 16,404 %)
- Dotations d'amortissement
  - Existante pour les actifs enregistrés au 31/12/2020
  - Nouveaux projets selon durées d'amortissement proposées
- Dette existante en début de simulation
  - Extinction simulée, en supposant que tous les emprunts sont à amortissement à échéance constante
  - Le seul emprunt de 2021 retenu concerne la Maison de Santé d'Aigre (280 000 €)
- Emprunts d'équilibre simulés en fonction du besoin annuel
  - Taux d'intérêt : fixe de 1,5 % annuel
  - Durée : 20 ans
- Valeur plancher pour le fonds de roulement (2 mois de DRF valeur 2021)

# Le Plan Prévisionnel d'Investissement (Dépenses, en €)

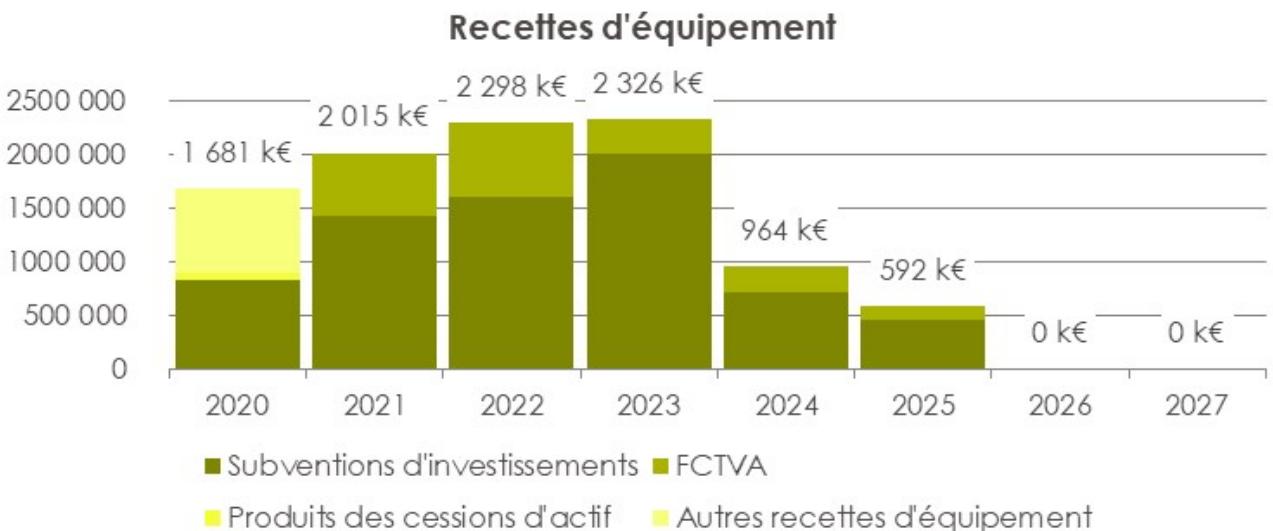
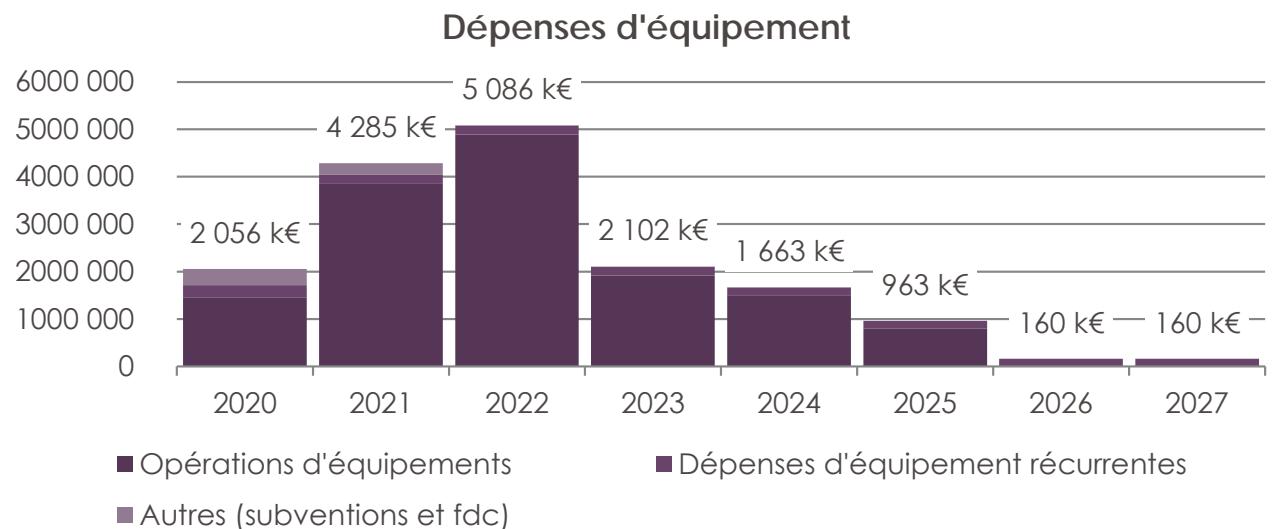
Opération n°	Designation	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses d'équipement	89 MSP Aigre	15 000	15 000						
	272 MSP St Amant	10 000	10 000						
	34 MSP Aunac	20 000	20 000						
	87 Bibliothèque Aigre	199 125	199 125						
	41 Pôle enfance jeunesse Vars 2	3 058 618	2 117 500	941 118					
	22 Gendarmerie Mansle	3 203 000	565 000	2 260 000	378 000				
	273 Stade d'eaux vives Mansle	4 216 662	314 000	100 000	1 500 000	1 500 000	802 662		
	282 Terrains GDV Aigre	579 036	20 000	559 036					
	13 Extension siège CDC Tourriers	400 000	100 000	300 000					
	50 Elaboration du PLUi	300 000	200 000	100 000	0				
	91 Signalétique+signalisation	105 000	40 000	65 000					
	18 Antenne de Mansle	18 000	18 000						
	47 Grange de Tourriers	135 000	10 000	125 000					
	14 Base du Portal	30 000	30 000						
	55 Piscine	480 000	80 000	400 000					
	75 Gymnase Aigre Caméra	11 689	11 689						
	274 Achat terrains	73 548	73 548						
	277 ERP	120 000	40 000	40 000	40 000				
Opérations d'équipement		12 974 678	3 863 862	4 890 154	1 918 000	1 500 000	802 662	0	0
Dépenses d'équipement récurrentes	120 MR Xambes	70 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	199 MR Vouharte	64 425	4 425	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	249 MR Aussac-Vadalle	70 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	270 MR Verdille - St Fraigne	140 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	275 Logements	140 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	280 Divers travaux	350 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	281 Divers acquisitions immo corp	340 000	60 000	60 000	60 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Total dépenses d'équipement		14 419 377	4 285 287	5 086 311	2 101 844	1 663 273	962 662	160 000	160 000

# Le Plan Prévisionnel d'Investissement (Recettes, en €)

	Opération n°	Designation	Total	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Recettes d'équipement	89	MSP Aigre	320 545	120 545	200 000					
	272	MSP St Amant	74 682	74 682						
	87	Bibliothèque Aigre	118 486	118 486						
	41	Pôle enfance jeunesse Vars 2	1 959 543	1 000 000	959 543	0				
	22	Gendarmerie Mansle	1 193 033	50 000	360 000	600 000	183 033			
	273	Stade d'eaux vives Mansle	1 505 000	9 000		501 000	535 000	460 000		
	282	Terrains GDV Aigre	373 415			373 415				
	13	Extension siège CDC Tourriers	221 533		84 459	137 074				
	50	Elaboration du PLUi	0							
	91	Signalétique+signalisation	57 000	57 000						
	18	Antenne de Mansle	0	0		0				
	47	Grange de Tourriers	0	0						
	14	Base du Portal	0	0						
	55	Piscine	400 000	0		400 000				
	75	Gymnase Aigre Caméra	0	0						
	274	Vente terrains	0	0						
	277	ERP	0	0						
Subventions d'équipement et fdc			6 223 237	1 429 713	1 604 002	2 011 489	718 033	460 000	0	0
	16,404%	FCTVA	1 972 104	585 674	694 073	314 629	246 060	131 669	0	0
		Produits des cessions d'actif	0							
		Autres	0							
Total autres ressources propres d'investissement			1 972 104	585 674	694 073	314 629	246 060	131 669	0	0
Total recettes d'investissements			8 195 341	2 015 387	2 298 075	2 326 118	964 093	591 669	0	0

# Synthèse du PPI

- Intégration des montants exacts prévus en dépenses et recettes
- Reste à charge : 6 224 036 € sur le mandat



# Les dépenses de fonctionnement induites par le PPI

	Opération n°	Designation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges de fonctionnement induites		Charges à caractère général induites (011)	156 150	159 967	189 300	265 050	327 800	328 300	328 800
		MSP Aigre	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
		Bibliothèque Aigre	22 300	22 300	22 300	22 300	22 300	22 300	22 300
		Pôle enfance jeunesse Vars 2	98 850	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
		Gendarmerie Mansle			12 000	25 000	25 000	25 000	25 000
		Stade d'eaux vives Mansle				62 750	125 500	126 000	126 500
		Terrains GDV Aigre		2 667	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000
		Extension siège CDC Tourriers			4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
		Elaboration du PLUi	0	0	0	0	0	0	0
		Charges de personnel induites (012)	2 250	549 710	549 710	580 960	612 210	612 710	613 210
		MSP Aigre							
		Bibliothèque Aigre	2 250	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600
		Pôle enfance jeunesse Vars 2		545 110	545 110	545 110	545 110	545 110	545 110
		Gendarmerie Mansle				31 250	62 500	63 000	63 500
		Stade d'eaux vives Mansle							
		Terrains GDV Aigre							
		Extension siège CDC Tourriers							
		Elaboration du PLUi							
		Charges de gestion courante induites (065)	0	0	0	0	0	0	0
		MSP Aigre							
		Bibliothèque Aigre							
		Pôle enfance jeunesse Vars 2							
		Gendarmerie Mansle							
		Stade d'eaux vives Mansle							
		Terrains GDV Aigre							
		Extension siège CDC Tourriers							
		Elaboration du PLUi							
		Total charges de fonctionnement induites	158 400	709 677	739 010	846 010	940 010	941 010	942 010

# Les recettes de fonctionnement induites par le PPI

	Opération n°	Désignation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Recettes de fonctionnement induites		Produits des services, du domaine et ventes induits (7)	0	544 804	544 804	632 304	719 804	719 804	719 804
		MSP Aigre							
		Bibliothèque Aigre							
		Pôle enfance jeunesse Vars 2		544 804	544 804	544 804	544 804	544 804	544 804
		Gendarmerie Mansle							
		Stade d'eaux vives Mansle				87 500	175 000	175 000	175 000
		Terrains GDV Aigre							
		Extension siège CDC Tourriers							
		Elaboration du PLUi							
		Autres produits de gestion courante induits (75)	50 768	54 268	138 366	204 963	204 963	204 963	204 963
		MSP Aigre	50 768	50 768	50 768	50 768	50 768	50 768	50 768
		Bibliothèque Aigre							
		Pôle enfance jeunesse Vars 2							
		Gendarmerie Mansle			66 598	133 195	133 195	133 195	133 195
		Stade d'eaux vives Mansle		3 500	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000
		Terrains GDV Aigre							
		Extension siège CDC Tourriers							
		Elaboration du PLUi							
Total recettes de fonctionnement induites			50 768	599 072	683 170	837 267	924 767	924 767	924 767

## Vue d'ensemble des dépenses supplémentaires

- Par rapport au périmètre budgétaire modélisé, les soldes (Dépenses – Recettes) supplémentaires sont très contenus

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Reste à charge "Investissements"	107 632	110 605	55 841	8 743	15 243	16 243	17 243

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Reste à charge "Services nouveaux"	51 256	111 476	97 435	119 060	119 060	119 060	119 060

- Il sera d'autant plus important de les maîtriser à ces valeurs

# 3

Résultats de la prospective  
pour le mandat

# Critères clés pour une prospective équilibrée

## Epargne

- Un **taux d'épargne nette positif et stabilisé, si possible légèrement croissant**

## Fonds de roulement

- Un niveau de fonds de roulement supérieur à **deux mois de dépenses réelles de fonctionnement**

## Endettement

- Le **délai de désendettement** doit être **inférieur au seuil d'alerte (12 ans)** en **fin de période** et être à ce moment décroissant, **au minimum stable**
- Le **délai de désendettement** peut être au-dessus du seuil d'alerte en cours de période

Ces éléments sont des repères d'analyse de la prospective. Plus importante que la valeur d'un indicateur en fin de mandat, est la tendance de cet indicateur qui va permettre d'évaluer correctement la santé financière de la collectivité et de la placer sur de bons rails pour aborder le mandat suivant.

## 3 scénarios modélisés

Base

- Hypothèses définies précédemment

Base avec hausse des taux de fiscalité en 2022

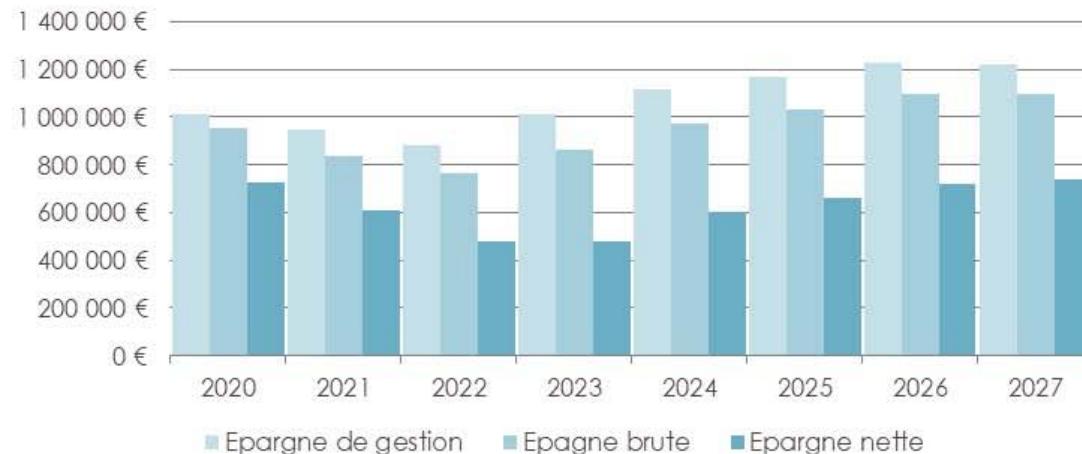
- + 3% par rapport à 2021
- Appliquée à tous les taux

Base avec investissement supplémentaire de 1 M€

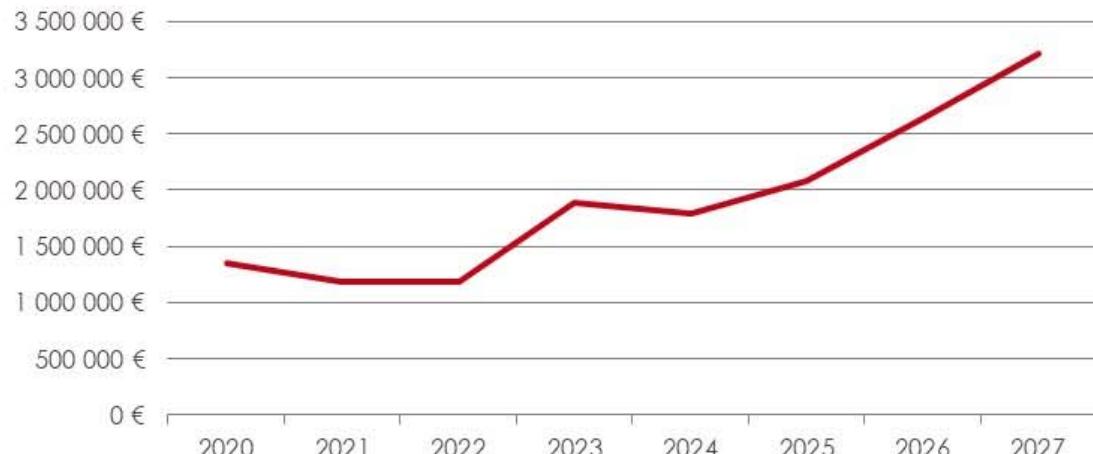
- Reste à charge cumulé de 1 M€
- Appliqué par quarts de 2023 à 2026

# Visualisations

Niveaux d'épargne



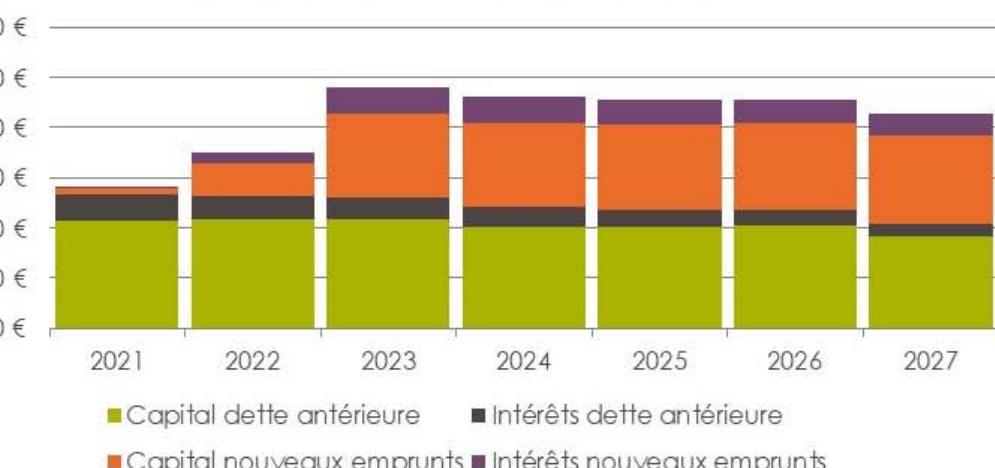
Fonds de roulement au 31/12



Endettement



Profil de remboursement de la dette

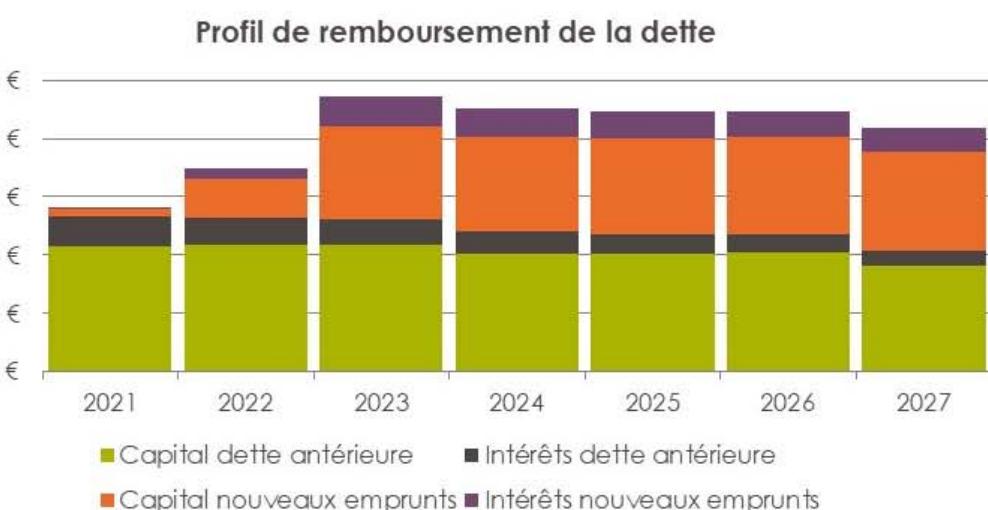
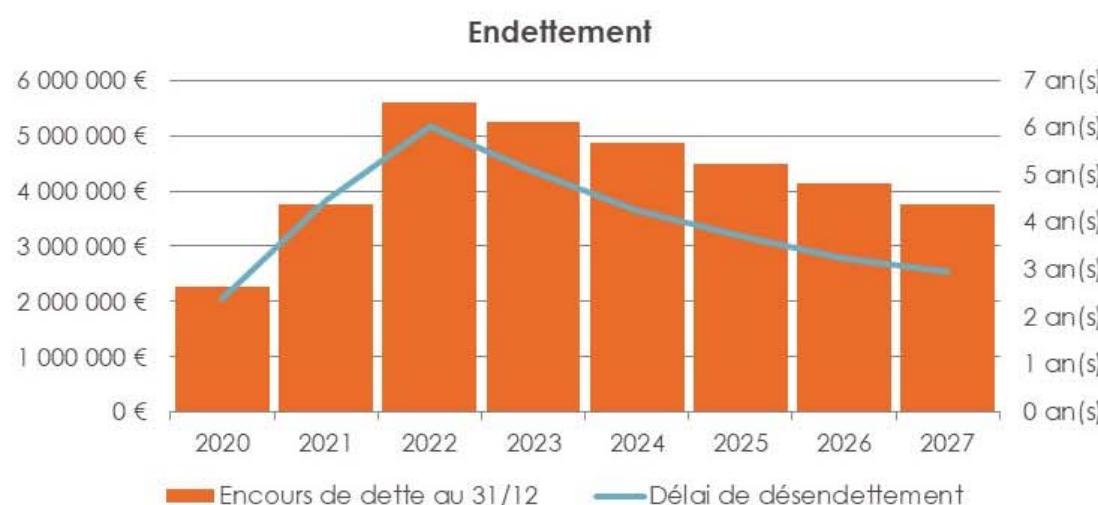
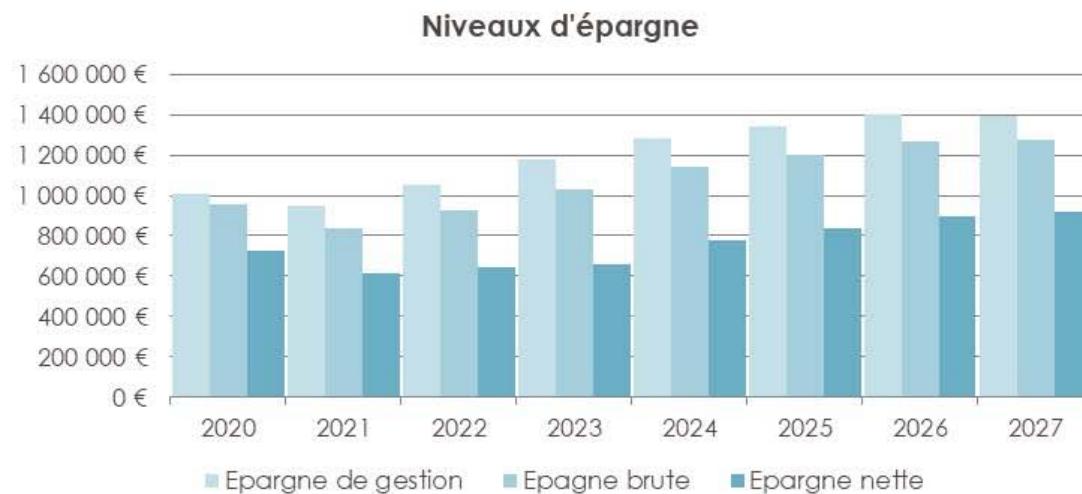


## Analyse des résultats

- Après une légère dégradation en 2021, l'épargne de gestion progresse continument jusqu'en 2026
  - Elle est portée par le dynamisme de la fiscalité (taxes ménages + TEOM jusqu'en 2022 et IFER à partir de 2023)
  - La forte progression des dépenses (charges induites) atténue un peu cette tendance
- Le recouvrement effectif des recettes de fonctionnement sera crucial pour cela
- Le niveau d'épargne nette reprend réellement sa progression en 2024
  - Plus d'emprunt d'équilibre souscrit à partir de 2023
  - L'épargne de gestion imprime sa tendance positive très dynamique
- En fin de simulation, l'épargne nette est de 7,8 % des RRF (2026), plus élevée qu'en 2021 (6,7 %)
- Le fonds de roulement est recapitalisé légèrement à partir de 2023 (dépassant 2,6 M€ à fin 2026)
  
- L'encours de dette augmente jusqu'en 2022 puis diminue grâce à l'absence de nouveaux emprunts d'équilibre
- Le délai de désendettement connaît une valeur maximale de 7,6 ans en 2023, puis décroît sur la période (< 4 ans en 2026)

La collectivité pourra supporter ces investissements sans compromettre sa santé financière sur la période. Le taux d'épargne nette simulé en 2026 est très bon et permettrait de poursuivre ce rythme d'investissement ensuite.

# Visualisations (hausse de taux en 2022)

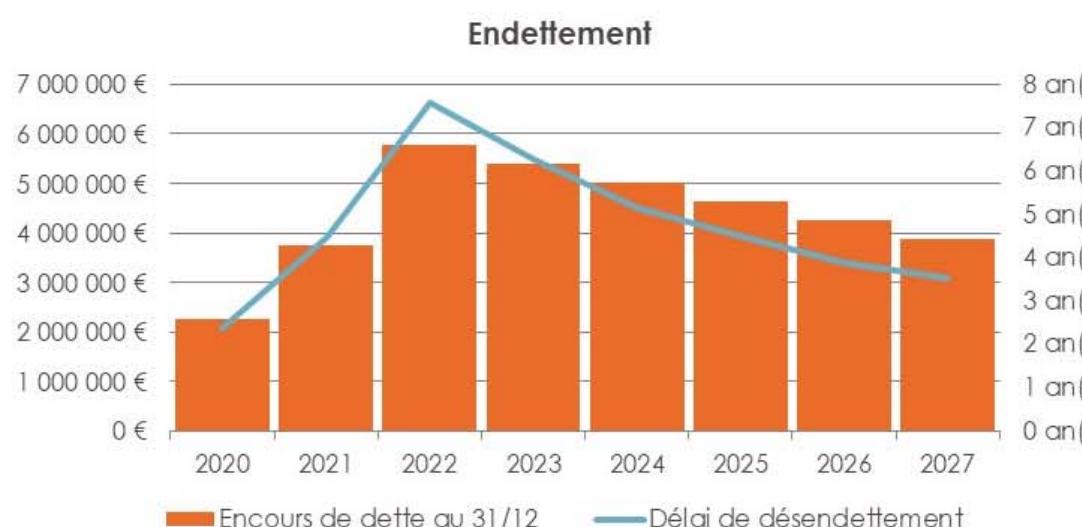
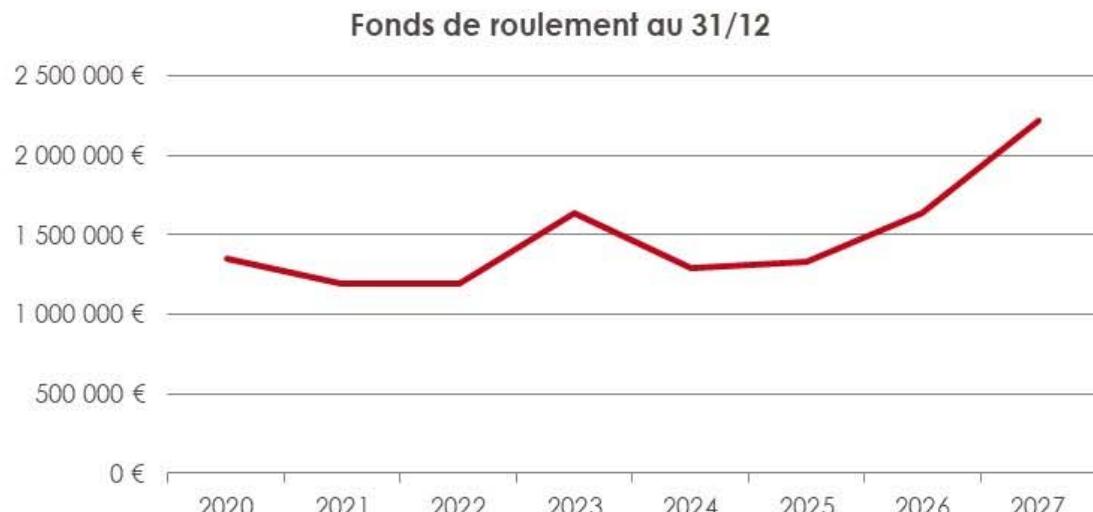
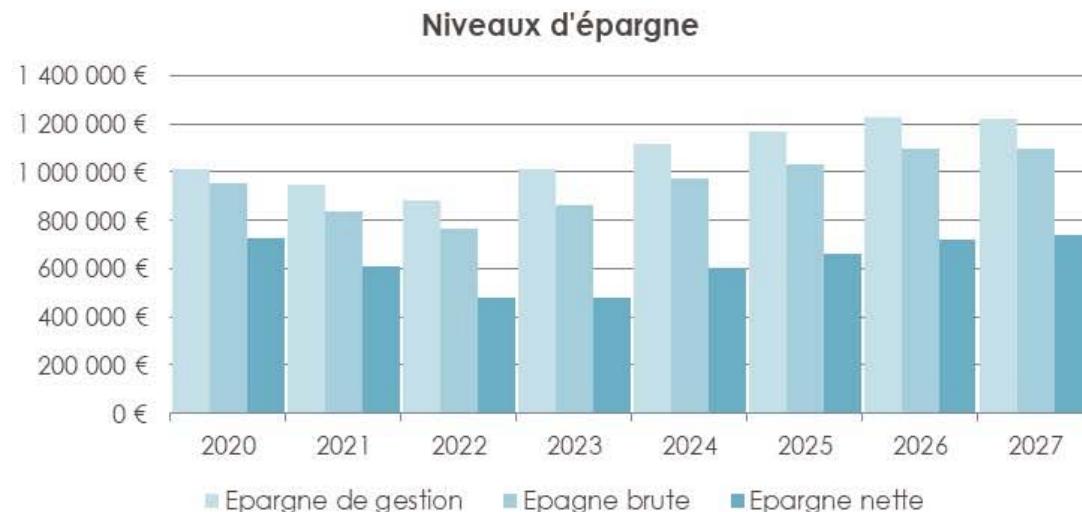


## Analyse des résultats (hausse de taux en 2022)

- Après une légère dégradation en 2021, l'épargne de gestion progresse continument jusqu'en 2026
  - Elle est portée par le dynamisme de la fiscalité (taxes ménages + TEOM jusqu'en 2022 et IFER à partir de 2023)
  - La forte progression des dépenses (charges induites) atténue un peu cette tendance
- Le recouvrement effectif des recettes de fonctionnement sera crucial pour cela
- Le niveau d'épargne nette reprend réellement sa progression dès 2024 (malgré les emprunts d'équilibre)
  - Plus d'emprunt d'équilibre souscrit à partir de 2023
  - L'épargne de gestion imprime sa tendance positive très dynamique
- En fin de simulation, l'épargne nette est de 9,5 % des RRF (2026), plus élevée qu'en 2021 (6,7 %)
- Le fonds de roulement est recapitalisé légèrement à partir de 2023 (atteignant 3,35 M€ à fin 2026)
  
- L'encours de dette augmente jusqu'en 2022 puis diminue grâce à l'absence de nouveaux emprunts d'équilibre
- Le délai de désendettement connaît une valeur maximale de 6,04 ans en 2023, puis décroît sur la période (< 3 ans en 2027)

La collectivité pourra supporter ces investissements sans compromettre sa santé financière sur la période. Le taux d'épargne nette simulé en 2026 est très bon et permettrait de poursuivre ce rythme d'investissement ensuite.

# Visualisations (investissement + 1 M€)



## Principe et analyse des résultats (investissement + 1 M€)

- Simulation d'un investissement supplémentaire net de 1 M€
  - Coût résiduel net à charge de la collectivité
  - Étalé de 2023 à 2026 par quarts égaux
- Objectif : tester la capacité du budget à supporter ce coût imprévu sans trop dévier de sa trajectoire budgétaire souhaitée
- Résultat : les indicateurs de performance budgétaire ne sont pas affectés
  - MAIS le fonds de roulement capitalisé est logiquement diminué de 1 M€ à fin 2026
  - Il atteint ainsi une valeur assez proche du début de simulation (1,35 M€ en 2020)
- Un investissement plus élevé conduirait alors à dégrader la performance budgétaire, afin de maintenir un niveau minimum de fonds de roulement

# 4

Leviers d'action pour  
respecter la trajectoire

# Qu'est-ce qu'un plan d'actions adapté ?

Il s'agit :

- d'un ensemble de mesures cohérentes
- conçu avec les services et approuvé par les élus
- pour garantir la soutenabilité de la trajectoire budgétaire du mandat

Le plan d'actions

- intègre l'ensemble des leviers pertinents
- en récapitulant pour chaque levier son effet attendu, les spécificités de sa mise en œuvre, les responsables d'action
- et les démarches à mettre en œuvre

## Présentation de votre plan d'actions

- Au cas présent :

- la trajectoire budgétaire de la CCCC est vertueuse
- les leviers opérationnels pour la garantir sont cruciaux



- D'autres leviers servent plutôt l'ambition de faire mieux à l'avenir : optimiser



- Peu de leviers d'innovation décelés



## Les principaux axes d'intervention

- Axe d'intervention n°1 : Stratégie de gestion patrimoniale
- Axe d'intervention n°2 : Suivi de l'activité et des coûts
- Axe d'intervention n°3 : Services à la population
- Axe d'intervention n°4 : Modes de gestion et d'intervention communautaire
- Axe d'intervention n°5 : Ressources

# Définition des termes utilisés

## CVAE

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

## IFER

Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

## TEOM

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

## THRP

Taxe d'habitation sur les résidences principales

## THRS

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

## Epargne de gestion

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts

## Epargne brute

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement

## Epargne nette

Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette hors gestion active de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette.

## Délai de désendettement

Rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser son encours de dette, si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles

## Fonds de roulement

Somme algébrique des résultats cumulés des deux sections budgétaires

## DRF

Dépenses réelles de fonctionnement

## RRF

Recettes réelles de fonctionnement



## CONTACTS :

KAYSER Claude

Consultant senior

[claude.kayser@espelia.fr](mailto:claude.kayser@espelia.fr)

GODEFROY Emma

Consultante financière

[emma.godefroy@espelia.fr](mailto:emma.godefroy@espelia.fr)